

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la CUAE

24 mars 2026, 18h15, M1170

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 22 octobre 2025
2. Approbation de l'Ordre du jour
3. Communications de la CUAE
4. Commission de Nomination (CoNo)
5. Changements des statuts
6. Politique universitaire
7. Adhésion de nouvelles associations
8. Groupes de travail (GT)
9. Modifications du règlement de la Datcha
10. Divers

Le quorum de cinquante personnes étant atteint, l'Assemblée Générale est valide et peut débiter.

1. Validation du PV de la dernière AG

Le PV de la dernière AG (22 octobre 2025) est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.

2. Validation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Communications de la CUAE

- La CUAE appelle à se mobiliser contre le G7 lors du weekend d'actions du 13 au 17 juin 2026.
- La CUAE revient sur une conférence sur la répression des militant-e-x-s pro-palestinien-ne-x-s qui a été attaquée médiatiquement par l'UDC entre autres. Elle s'est très bien passée.
- Du 2 au 5 mars, la CUAE a coorganisé une semaine d'actions contre les mesures d'austérité dans l'éducation supérieure, avec d'autres syndicats et associations. Tout s'est bien passé.
- La CUAE a publié il y a peu une nouvelle édition du regard critique (RC n°56) sur l'instrumentalisation de la laïcité par la droite pour leurs politiques racistes.

- Demain, le 25 mars 2026, la CUAE coorganise une soirée d'écoute d'un podcast produit par le collectif Mal Lunées.

4. CoNo

La CUAE rappelle l'existence du poste de secrétaire permanent-e-x à la CUAE. Emiliano a été remplacé par une personne qui a démissionné après un mois en poste. Une nouvelle personne est en train d'être choisie par une commission de nomination.

5. Changement des statuts

- Art. 6 al. 1 phr. 1 :
Une association d'étudiant.e.x.s est admise lorsqu'elle est reconnue **ou enregistrée** auprès de l'Université et répond aux critères suivants: [...]
Changement accepté à l'unanimité.
- Art. 13 al. 3 :
Chaque étudiant.e.x présent.e.x lorsqu'elle de l'AG peut se munir d'une procuration d'un.e.x autre étudiant.e.x et voter en son nom. La procuration doit être signée par les deux parties.
Changement accepté à l'unanimité.
- Art.18 phr. 2 :
Les personnes présentes via une procuration sont comptabilisées dans le quorum.
Changement accepté à l'unanimité.
- Art. 34 al. 5 :
Les secrétaires permanent.e.x.s sont habilité.e.x.s à signer les documents officiels représentant la CUAE, à l'exception des contrats et des documents directement relatifs aux secrétaires permanent.e.x.s.
Changement accepté à l'unanimité.
- Art. 38 al. 1 :
Lae président.e.x est élu.e.x parmi les membres du comité, à l'exclusion des secrétaires, lors de ~~la séance du comité qui suit~~ l'AG où l'élection du comité a eu lieu.
Changement accepté à l'unanimité.
- Art. 31 al. 1 :
Les élections ~~au~~ du comité **pour un mandat d'un an** ont lieu **chaque année** durant l'AG **d'automne**.
Changement accepté à l'unanimité.
- Art. 39 al. 2 :
L'élection des verificateur.trice.x.s de comptes a lieu durant l'AG ordinaire **d'automne**.
Changement accepté à l'unanimité.

- Art. 46 :
Journal ~~Courants~~ **Regard Critique**
La CUAE est l'éditrice responsable du journal ~~Courants~~ **Regard Critique** jusqu'à ce que l'association *ad hoc* soit enregistré par le rectorat.
Changement accepté à l'unanimité.

6. Politique universitaire

a. Accessibilité des bâtiments

L'accès aux étages est restreint (de l'étage 3 à 6) aux genx qui ont carte multiservice. La restriction a commencé à la rentrée de septembre et est effective à partir de 18h et les week-ends (et jours fériés) toute la journée. En tant que CUAE, nous sommes contre cette mesure. Nous avons fait opposition à la décision de l'UNIGE (au début du mois de janvier) et on n'a pas de réponse.

L'AED se dit prête à nous soutenir s'il y a besoin d'aller à la CACJ. On a fait une demande LIPAD pour comprendre comment cette décision a été prise. À partir de la rentrée de janvier, cette mesure était censée être effective 24h sur 24h, mais pour le moment c'est en pause.

b. RC 56 sur la LLE

Des personnes qui portent le voile ont vu leur contrat non-renouvelé ou leur promesse d'emploi annulé. Une coordination entre la CUAE, l'AJP-Uni et l'AMEUG ainsi que des personnes concernées s'est créée pour réfléchir à la question. Depuis 3 mois, on attend l'avis de droit du rectorat mais on n'a toujours pas de nouvelle.

c. Internalisation des cafétérias

La situation n'a pas autant avancé que ce que l'on pensait. Le sujet est censé être abordé à une Assemblée de l'Université pendant ce semestre. On est toujours en attente de réponse.

Le sujet de l'internalisation fait suite à l'occupation par la CUAE de la cafétéria pour les repas à 3 CHF en novembre 2021, qui sont ensuite devenu les repas à 5 CHF. Dans les revendications de l'occupation, il y avait aussi l'internalisation des cafétérias afin que le personnel des cafétérias soit employé par l'université et obtienne des meilleures conditions de travail. Mais, le Rectorat ne veut pas (et assume sa position).

Récemment, il y a eu l'ajout de suppléments de 3 CHF aux repas à 5 CHF. Notre revendication depuis le départ est pour des repas 5 CHF complets et équilibrés. Cela pose aussi des questions sur la subvention que l'UNIGE verse aux cafétérias pour les repas à 5 CHF.

On a essayé de poser des questions au Rectorat et aux cafétérias, mais aux dernières nouvelles cela ne va pas changer. Des fois ils disent que c'est pour jeter moins de restes, des fois c'est pour rajouter des protéines, mais Gentaz garantit que le repas est complet.

d. CUI

Le 18 décembre, la CUAE a fait une mini occupation du hall d'Uni Dufour avec l'AESI car le CUI va fermer prochainement. Le problème évoqué par le Rectorat est le financement. Leur but, c'est qu'une faculté reprennent le CUI (très possiblement la GSEM) mais cela va prendre du temps.

Les personnes du CUI peuvent finir leur cursus mais ce n'est plus possible de s'inscrire (et ce pour une durée indéfinie).

Ça ne fait pas de sens de fermer le CUI, car c'est un centre qui marche très bien : il y a bcp de monde, il y a de l'employabilité.

Le Rectorat avait promis à demi-mot d'ouvrir inscriptions mais au final ce n'est pas le cas, c'est dommage. On ne connaît pas encore les prochaines étapes de cette mobilisation.

7. Adhésion de nouvelles associations

Deux associations ont demandé de rejoindre la CUAE.

- L'Association Sportive Etudiante Genevoise (ASEG) présente ses activités et demande de rejoindre la CUAE. Le comité de la CUAE donne un préavis positif. Son adhésion est acceptée à l'unanimité par applaudissement.
- La Société de Rhétorique de l'Université de Genève (SRG) présente ses activités et demande de rejoindre la CUAE. Le comité de la CUAE donne un préavis positif. Son adhésion est acceptée à l'unanimité par applaudissement.

8. GTs

- GT genre : tout va bien, prochain événement le 23 avril.
- GT internationalisme : est en train de se relancer, pas facile mais il y a quand même quelques nouvelles personnes. Les dates des réunions sont annoncées sur l'instagram de la CUAE.
- GT ateliers de français : cherche toujours de nouveaux bénévoles motivé-e-x-s à donner des cours les lundis ou les mercredis soir.
- GT Datcha : se porte très bien.

9. Modifications règlement Datcha

- Les conditions générales de mise à disposition du local sont modifiées à l'unanimité. Les modifications sont en annexe.

- Il s'agit d'une mise en conformité plutôt que d'un changement de politique de location.

10. Divers

- Un membre de l'EDD demande quand le local de la CUAE et de la salle des associations sera à nouveau disponible sans limitations. Pour rappel, les locaux ont été cambriolés plusieurs fois en hiver 2025. La CUAE avait porté plainte à chaque fois et est en contact avec l'administration de l'UNIGE. Maintenant, les locaux sont à nouveau disponibles comme d'habitude.
- Pour information, le PV de cette AG sera disponible sur le site web de la CUAE.